

Canada



CHECK AGAINST DELIVERY
SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

STATEMENT BY

MR. JOHN SINCLAIR
DELEGATION OF CANADA

TO

THE FIRST MEETING OF THE
UN PERMANENT FORUM ON INDIGENOUS ISSUES

ITEM 7: WORKPLAN OF THE PERMANENT FORUM

NEW YORK, MAY 22, 2002

ALLOCUTION DE

M. JOHN SINCLAIR
DÉLÉGATION DU CANADA

À L'OCCASION DE LA PREMIÈRE SESSION
DE L'INSTANCE PERMANENTE
SUR LES QUESTIONS AUTOCHTONES

POINT 7: TRAVAUX FUTURS DE L'INSTANCE PERMANENTE

NEW YORK, LE 22 MAI 2002

Mr. Chairman and Members of The Permanent Forum

The Permanent Forum has received a wide range of proposals for action, ranging across all of the agenda items and varying in both content and degree of precision. Canada congratulates the many constructive interventions of indigenous representatives and member states in this respect.

Canada believes that, taken together, these proposals constitute a rich body of ideas and suggestions that will inform the work of the Permanent Forum well into the foreseeable future.

With respect to the work plan of the Permanent Forum, Canada wants to draw the attention of all participants here to the very useful exchanges between Members of the Permanent Forum and representatives of the various United Nations Agencies.

Canada wants to congratulate all representatives of the UN agencies for their openness and obvious goodwill, and, at the same time, to congratulate Members of the Permanent Forum for the ways in which they drew out connections between the work of these agencies and their linkages, either direct or indirect, to indigenous issues and priorities.

It was not clear, in the time allocated to sessions with UN Agencies, to what extent the various mandates and workplans of these agencies interacted with each other to advance indigenous priorities.

Canada believes, consistent with the mandate establishing the Permanent Forum, that there is an important task in front of the Permanent Forum, which is to explore the extent to which the missions and mandates of UN Agencies can "converge", separately and collectively, on indigenous priorities.

More specifically, to what extent can these mandates, mission statements and work plans be adjusted such that indigenous issues, needs and priorities can be made more central and less peripheral to the work of these agencies.

Canada believes that this kind of "convergence" between UN Agency mandates, missions and work plans and indigenous issues, needs and priorities, also could be extremely important in terms of exploring the extent to which the resources and activities of the various UN Agencies could be "combined" or "leveraged" to increase the total effectiveness of UN Agency programs for indigenous priorities.

Canada encourages the Permanent Forum to continue to develop its understanding of the ways in which United Nations Agencies could more directly bring their resources to bear, separately and in concert with each other, in a more coordinated way, on indigenous needs and priorities.

Canada encourages the Permanent Forum to reflect this priority in its forthcoming Work Plan.

Thank you, Mr. Chairman.

Monsieur le président et membres de l'Instance permanente,

L'Instance permanente a reçu une vaste gamme de propositions de mesures à prendre qui touchent tous les points du programme et dont le contenu et le degré de précision varient. Le Canada félicite les nombreuses interventions constructives des représentants autochtones et des états membres à cet égard.

Le Canada est d'avis que l'ensemble de ces propositions constitue une source inestimable d'idées et de suggestions qui permettront de guider dans un avenir prévisible les travaux de l'Instance permanente.

En ce qui concerne le plan de travail de l'Instance permanente, le Canada aimerait souligner les échanges très productifs entre les membres de l'Instance permanente et les représentants de diverses organisations des Nations Unies.

Le Canada désire féliciter tous ces représentants des Nations Unies qui ont fait preuve d'ouverture et de bonne volonté, et par la même occasion, féliciter les membres de l'Instance permanente pour la façon dont ils ont réussi à établir des liens - que ces liens soient directs ou non - entre leurs travaux, ceux de ces organisations et les enjeux et priorités autochtones.

Vu le temps alloué aux sessions avec les organisations des Nations Unies, il n'a pas été facile de voir comment les divers mandats et plans de travail de ces organisations s'appuyaient pour faire avancer les priorités autochtones.

Si l'on regarde le mandat établissant l'Instance permanente, le Canada constate qu'une tâche importante attend l'Instance permanente, c'est-à-dire qu'elle devra explorer de quelle façon les missions et mandats des organisations des Nations Unies peuvent « converger » - individuellement ou collectivement - en ce qui a trait aux priorités autochtones.

L'Instance permanente devra plus particulièrement cerner la portée des changements à apporter aux mandats, énoncés de mission et plans de travail pour que les questions, besoins et priorités autochtones soient plus au cœur des travaux de ces organisations.

Le Canada croit que ce type de « convergence » entre les mandats, missions et plans de travail des organisations des Nations Unies et les questions, besoins et priorités autochtones pourrait jouer aussi un rôle très important dans l'exploration des possibilités de combiner ou d'obtenir les ressources et activités des diverses organisations des Nations Unies en vue d'accroître l'efficacité globale des programmes de ces organisations relativement aux priorités autochtones.

Le Canada encourage l'Instance permanente de continuer à examiner comment les organisations des Nations Unies pourraient faire intervenir plus directement et de façon mieux coordonnée leurs ressources - séparément ou collectivement - pour influer sur les besoins et priorités autochtones.

Pour terminer, le Canada encourage l'Instance permanente à tenir compte de cette priorité dans son plan de travail à venir.

Merci, Monsieur le président.